



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le **chemin du vigneron** propose de découvrir un des plus grandioses et des plus typiques paysages du vignoble champenois de la Côte des Bar.

Ses trois affluents : l'Arce, l'Ource et la Laignes, s'y unissent à la Seine. Forêts et collines couvertes de vignes se parent de couleurs changeantes au rythme des saisons.

Le village de Celles-sur-Ource compte aujourd'hui plus de 40 vigneron qui élaborent leur propre champagne. Ici le sol argilo-calcaire donne au champagne sa finesse et son bouquet si particulier. Ils seront ravis de vous faire découvrir les secrets de l'élaboration du champagne.

Cette longue tradition d'accueil et de convivialité remonte à la création de l'abbaye cistercienne de Mores où les voyageurs de passage pouvaient se désaltérer de leur production à l'auberge, qui appartenait à l'abbaye.



**CHAQUE ANNÉE  
VERS LA FIN MAI / DÉBUT JUIN  
« LA RANDONNÉE GOURMANDE »**

**INSCRIPTION :  
LA CONFRÉRIÉ SAINT-VINCENT  
DE CELLES-SUR-OURCE**

**☎ 03.25.38.56.02  
champagne.jean.laurent@gmail.com**

Balissage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



## À VOIR À PROXIMITÉ

☞ à 6 km : **Maisons à pans de bois** de Bar sur Seine et sa promenade en bord de Seine

☞ à 10 km : **Commanderie Templière d'Avalleur** et la **Chapelle** Notre Dame du Chêne (Bar-sur-Seine).

☞ à 10 km : **Site «Du côté des Renoir»** à Essoyes.

☞ à 13 km : **Bourg médiéval** à Mussy-sur-Seine.

☞ à 15 km : **Village** de caractère **des Riceys** et son vignoble aux 3 A.O.C. champenoises.

☞ **aux alentours : Le vignoble de la Côte des Bar** : 500 vigneron pour vous accueillir et vous faire déguster leurs champagnes.



## CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- Veiller à remporter vos détritrus. Ne pas faire de feu.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Respecter les règles du code de la route et rester prudent, une voie routière peut se présenter sur l'itinéraire.
- Prévoir des chaussures de marche, un ravitaillement et des vêtements adaptés aux changements météorologiques.
- Tenir les chiens en laisse.

Remarques :

- Chaque utilisateur des chemins est responsable des dommages provoqués de son fait.
- Les circuits empruntent parfois des chemins privés.
- Un comportement adapté est l'unique garantie de la pérennité de l'itinéraire.



**INFORMATIONS**  
Office de Tourisme  
de Bar-sur-Seine  
et ses environs

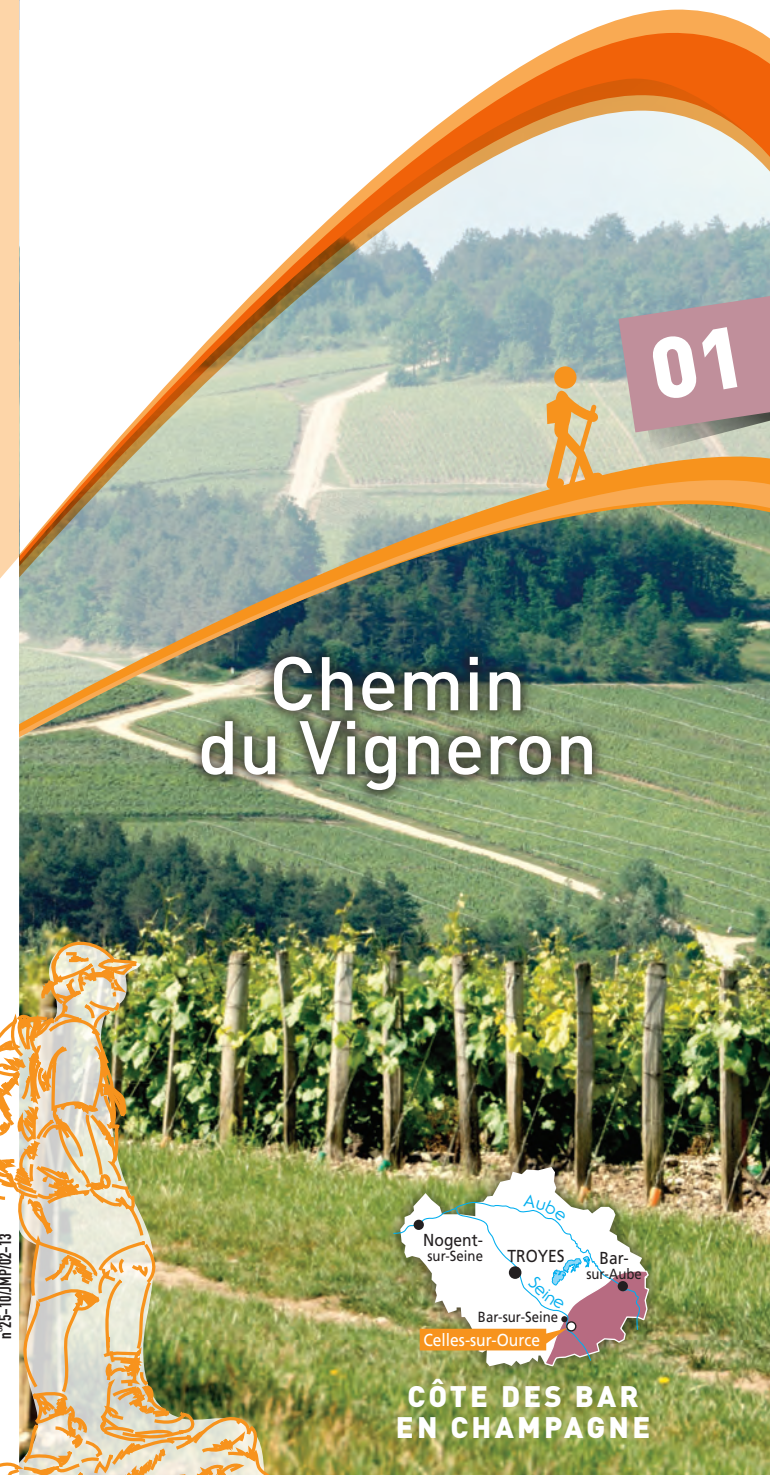
33, rue Gambetta  
10110 Bar sur Seine

Tél. : 03 25 29 94 43

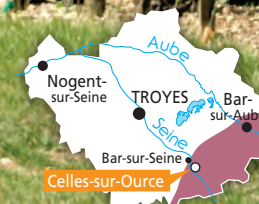
[www.ot-barsurseine.fr](http://www.ot-barsurseine.fr)  
[otbar@wanadoo.fr](mailto:otbar@wanadoo.fr)



# CELLES-SUR-OURCE



## Chemin du Vigneron



**CÔTE DES BAR  
EN CHAMPAGNE**



# Chemin du Vigneron



11 km - 3h30  
Balisage : blanc et jaune

Bar-sur-Seine, 4 km  
Merrey-sur-Arce, 2 km



## Celles-sur-Ource



D 671, 0,5 km  
Troyes, 35 km  
Bar-sur-Seine, 4 km  
Les Riceys, 10 km

Essoyes, 7 km  
Landreville, 1 km

-  Parking
-  Hébergement
-  Ravitaillement et commerces
-  Visites en cave
-  Point de vue
-  Route touristique du Champagne
-  Vignoble

**Circuit : 11 km – 3h30**  
**(Balisage blanc et jaune)**

Départ : place de la Liberté (ancien lavoir) au centre du village. Prendre en direction de l'est, la rue qui longe la place. À son extrémité, prendre à gauche puis à droite dans la rue principale (D 67). Poursuivre votre chemin en suivant le balisage blanc et jaune. Possibilité de réduire votre parcours à 6 km (2h30) en suivant le balisage blanc et bleu (Dérivation : de 1 à 2)